

## NRP 2021 : programme d'opérations de la DRFiP 31

### CTL du 2 novembre 2020 sur le « nouveau réseau de proximité » (NRP)

Toulouse, le 17 octobre 2020

L'administration a communiqué aux organisations syndicales vendredi soir les documents relatifs aux opérations NRP pour 2021. Vous trouverez ci-dessous de manière brute les opérations proposées par l'administration. **Pour la CGT, le projet « NRP » n'est toujours pas amendable ni négociable et nécessite d'être combattu, faute de quoi la DGFIP est vouée à disparaître.** Après les éléments publiés en fin de semaine dernière concernant l'aspect national de la démétropolisation et ses effets sur la Haute-Garonne (sur notre site à l'adresse <http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article646>), ce deuxième volet du « NRP » constitue la suite du plan social entamé au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Pandémie ou pas, nous voyons bien que le démantèlement de la DGFIP continue, tant au niveau du statut (liquidation des droits et garanties, recrutement massif de contractuels...) que des missions, des emplois et des implantations.

C'est pourquoi, d'ores et déjà, des discussions ont été initiées avec les organisations syndicales représentatives du département pour élaborer un plan de lutte contre ces funestes projets, qui ne sont positifs ni pour les personnels, ni pour la population. Nous avons également pour projet de saisir de nouveau les élus sur ces sujets.

**La CGT est à votre disposition (un simple mail à l'adresse [cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr)) de tous les collègues qui souhaitent combattre et se défendre face à ces menaces sur notre travail et la mission de service public.** Nous pouvons également vous communiquer des éléments complémentaires sur la situation de votre service, les OS disposant de documents sur chacune des restructurations. **Une analyse plus complète sera bien entendu réalisée dans les prochains jours et publiée, ainsi que des propositions d'actions pour combattre ces projets.**

#### **1 – Opérations relatives au recouvrement de l'impôt des particuliers au 1er janvier 2021**

Transferts de mission de Trésorerie (-) vers le SIP d'assiette (+)

- 1-1 Auterive (-) SIP Muret (+)
- 1-2 Saint-Lys (-) SIP Muret (+)
- 1-3 Baziège (-) SIP Ranguéil (+)
- 1-4 Caraman (-) SIP Ranguéil (+)
- 1-5 Salies-du-Salat (-) SIP Saint-Gaudens (+)
- 1-6 Saint-Béat (-) SIP Saint-Gaudens (+)

#### **2 – Ajustement de périmètre d'assiette SIP au 1er janvier 2021**

- 2-1 Transfert Blagnac-Beauzelle SIP Toulouse Nord Ouest (-) SIP Colomiers (+)
- 2-2 SIP Colomiers : redéfinition SAID

#### **3 – Création des accueils de proximité (ADP)**

Caraman, Baziège, Saint Lys, Salies du Salat, St Béat

#### **4 – Ajustement de périmètre d'assiette SIE au 1er janvier 2021**

Transfert des communes de Blagnac-Beauzelle : SIE Toulouse Nord Ouest (-) SIE Colomiers (+)

#### **5 – Fusion SIE Toulouse Nord-Ouest (-) SIE Toulouse Cité (+) au 1er janvier 2021**

« Fermeture non visible » (annotation de l'administration)

## **6 – Fusions de SPF (échéances non déterminées)**

6-1 SPF Toulouse 1(-) SPF Toulouse 2 (-) SPF Toulouse 3(+) avec constitution d'une antenne « pérenne » à Saint-Gaudens

6-2 SPF Saint-Gaudens (-) SPF Muret (+) avec constitution d'une antenne « pérenne » à Saint-Gaudens

## **7 – Opérations sur les CDIF au 1er septembre 2021**

7-1 Création d'un PELP

7-2 Ajustement des périmètres des CDIF Colomiers, Toulouse, Muret

7-3 Fusion CDIF Saint-Gaudens (-) CDIF Muret (+) avec constitution d'une antenne pérenne à Saint-Gaudens

## **8 – Contrôle Fiscal au 1er janvier 2021**

8-1 Ajustement des périmètres : Blagnac- Beauzelle PCE Cité (-) PCE Mirail (+)

8-2 Ajustement des périmètres : Blagnac- Beauzelle PCRP Cité (-) PCRP Mirail (+)

## **9 – Création de services de gestion comptable (SGC) au 1er janvier 2021**

9-1 TS L'Union (-) SGC Toulouse Couronne EST (Balma) (+)

9-2 TS Volvestre(-) SGC Carbonne (+)

9-3 TS Grenade (-) SGC Grenade (+)

9-4 TS Muret (-) SGC Muret (+)

## **10 – Transfert complet de la gestion SPL au 1er janvier 2021**

10-1 TS Baziège (-) SGC Castanet (+)

10-2 TS Rieumes (-) SGC Carbonne (+) TM Boulogne sur Gesse (+) TM Villefranche-de-Lauragais (+)

10-3 TS Vallées du Tarn et du Girou (-) SGC Grenade (+) SGC Toulouse Couronne EST (+)

## **11 – Ajustement de périmètre de gestion communale et transferts de gestion au 1er septembre 2021**

11-1 Commune de Portet sur Garonne : TM Cugnaux(-) SGC Muret (+)

11-2 Commune de Saint-Orens : SGC Castanet (-) SGC Toulouse Couronne EST (+)

11-3 Communes du ressort de TM Villefranche de Lauragais (-) SGC Revel (+)

11-4 Transfert partiel de TS Colomiers (-) SGC Grenade (+)

## **12 – Transfert de gestion des EPS/EPMS au 1er septembre 2021**

12-1 Hôpital de Revel : SGC Revel (-) SGC Castanet (+)

12-2 Hôpital de Muret : SGC Muret (-) SGC Castanet (+)

12-3 3 EHPAD de Grenade : SGC Grenade(-) SGC Castanet (+)

## **13 – Création de trois conseillers aux décideurs locaux (CDL) :**

1- CA Muretain, Bassin Auterivain Haut-Garonnais

2- Val'Aïgo, Coteaux du Girou, Coteaux de Bellevue)

3-- Hauts-Tolosans, Frontonnais, De la Save et du Touch